

Par Courriel

Monsieur
Hugo Moret
Chef de service adjoint
Service de la promotion de l'économie et de
l'innovation
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Pully, le 2 mai 2024

Consultation fédérale – Loi fédérale sur l'encouragement du secteur de
l'hébergement / loi fédérale sur le programme d'impulsion visant à
moderniser les établissements d'hébergement dans les lieux de vacances

Monsieur,

Nous faisons suite à votre courriel du 19 mars 2024 relatif à la consultation de la révision de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement et de la nouvelle loi fédérale sur le programme d'impulsion visant à moderniser les établissements d'hébergement dans les lieux de vacances.

Après analyse des différents documents, l'Union des Communes Vaudoises renonce à se déterminer dans la mesure où les modifications législatives envisagées ne concernent pas directement les communes.

En vous remerciant d'avoir consulté notre Association, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations

Eloi Fellay



Directeur

Amélie Ramoni-Perret



Juriste